

## Droit d'auteur sur les images et vidéo

Par **niafroleptik**, le **17/04/2015** à **11:28**

Bonjour, je suis sur un projet video et il a de grande chance pour que veuille utiliser des images ou des vidéos protégées par des droits d'auteurs. Je ne veux pas les voler ou me faire de l'argent sur le dos de leur œuvres, mais je n'ai pas non plus tout le talent artistique nécessaire pour créer ce dont j'ai besoin pour mon projet.

Quand je dis « utiliser des œuvres protégées » ce sera de façon très minime, c'est à dire un tout petit bout de vidéo/d'image, de quoi rendre l'effet que je souhaite sans que cela puisse gêner les auteurs de ces œuvres.

Donc, combien de secondes puis je laisser une vidéo protégée dans mes vidéos ?  
Et, ai je le droit de mettre des images protégées, si elles ne restent qu'une fraction de seconde ?  
Ou ai je le droit de rendre ces œuvres méconnaissable pour pouvoir les utiliser ?

Merci de me répondre clairement ou de me rediriger, si possible, là où je trouverai des réponses.

Par **Emillac**, le **18/04/2015** à **19:50**

Bonjour,  
[citation]Donc, combien de secondes puis je laisser une vidéo protégée dans mes vidéos ?  
[/citation]

0 (zéro) secondes

[citation]

Et, ai je le droit de mettre des images protégées, si elles ne restent qu'une fraction de seconde ?

[/citation]

NON.

[citation]

Où ai je le droit de rendre ces œuvres méconnaissable pour pouvoir les utiliser ?

[/citation]

Qu'entendez-vous par "méconnaissable" ??? [smile17]